



Atelier : Comment impliquer les citoyens dans les projets d'énergies renouvelables

Energies renouvelables locales et citoyennes

Cette fiche récapitule des **éléments de définition des énergies renouvelables locales et citoyennes** comme moyen de se réapproprier l'énergie par et pour les territoires.

La définition s'appuie sur la Charte et le Label du Mouvement Energie Partagée qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens d'énergies renouvelables en France.



Définition du sujet

L'énergie citoyenne, c'est :

- La construction d'une **installation de production d'énergie renouvelable**
- Portée et financée par l'**investissement de citoyens et/ou collectivités locales et/ou SEM**
- **Exploitée par une société de projet citoyenne** qui vend l'énergie et en tire des revenus
- Avec une **communauté locale autour du projet**, animée par ses acteurs

Il existe une **multitude de configurations de projets** qui peuvent être initiés par des citoyens, par la collectivité ou par un développeur privé et font appel à des partenaires aux compétences diverses.

Ces projets apportent de **nombreux co-bénéfices pour les territoires** : des retombées économiques supérieures aux projets classiques, une production d'EnR locale et maîtrisée, l'implication des citoyens dans les politiques énergétiques, des coopérations fructueuses entre citoyens et collectivités, le renforcement des connaissances du territoire et du réseau, la compréhension des enjeux de transition énergétique.

Textes ou sites internet de références ?

Label et Charte Energie Partagée :

<https://energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/label-charte-energie-partagee/>

Guide pour les collectivités locales avec des

exemples de projets : <https://energie-partagee.org/ressource/publi-collectivite-2021-2/>

Critères clés du sujet

Les axes clés du Label Energie Partagée sont :

1. **Intérêt territorial**
2. **Gouvernance partagée**
3. **Dynamique locale**
4. **Finance éthique et citoyenne**
5. **Ecologie**

Chaque axe est ensuite décliné en différents critères.

Attention : Financement participatif = participation à la dette du projet ≠ Investissement citoyen = prise de parts sociales (accès possible à la gouvernance)

Facteurs de réussite



- Les acteurs locaux effectuent avec succès les **4 grandes phases de communication** :
 - La **sensibilisation du territoire** aux enjeux de transition écologique et d'énergie
 - La **concertation approfondie sur le projet**, lors du développement de celui-ci
 - La **collecte pour lever de l'épargne locale** permettant aux habitants et acteurs locaux de soutenir financièrement le projet puis de percevoir une partie des retombées économiques
 - Les **actions pédagogiques autour du projet** jusqu'à son démantèlement, pour faire vivre le territoire autour du projet.
- **La collectivité locale s'implique selon ses possibilités** en tant que :
 - Investisseur : investissement dans la société de projet, participation active à la gouvernance
 - Facilitateur : subventions, proposition de sites publics (toitures, foncier), prêt de salle, etc.
 - Soutien : cadre propice à l'émergence de projet, démarche d'animation du territoire

Freins



Les projets d'énergie renouvelables citoyens peuvent rencontrer des freins tels que le **manque de soutien de la collectivité, le manque de formation ou d'information des élus du territoire, un terreau associatif peu développé ou une population qui a peu d'appétence pour le travail collectif.**

Au niveau du cadre réglementaire, des **blocages des projets territoriaux** sont encore à lever et font l'objet d'un plaidoyer porté par l'association Energie Partagée :

- Lourdeur administrative pour les acteurs de petite taille
- Les dispositifs de soutien nationaux ne prennent pas en compte les différences de potentiels EnR selon les territoires
- Un manque d'ingénierie territoriale et frein à l'investissement conjoint des collectivités,
- Des freins administratifs et une planification insuffisante pour les EnR en général

[Lire le livre blanc pour le développement des énergies renouvelables locales et citoyennes.](#)



Personnes ressources

Réseau régional de l'énergie citoyenne : Energie Partagée Bourgogne-Franche-Comté.

Coopérative citoyenne expérimentée sur le PV sur toiture et l'animation : La Fruitière à Energie (25)

Réseau de conseillers des collectivités pour les projets éoliens et photovoltaïque : Les Générateurs Bourgogne-Franche-Comté.



Contact

Chloé Quinonero, Animatrice réseau Bourgogne-Franche-Comté, Energie Partagée

chloe.quinonero@energie-partagee.org

07 57 18 29 37